

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire

Présents : Messieurs BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - BOUTES Francis - FOREZ Daniel - ISARN Pierre - LAVIT Frédéric

Mesdames GROUSSET Emilie - LOPEZ Chantal - ROUSSET Agnès

Absents : Monsieur SOULIÉ Christophe

Procurations : Madame PAILLÉS Séverine à Monsieur FOREZ Daniel
Madame LABROUSSE Marlène à Monsieur BOUTES Francis
Madame GALZY Isabelle à Monsieur LAVIT Frédéric
Monsieur DE BARROS Claudy à Madame LOPEZ Chantal

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

73/2023 - Convention de servitudes au profit d'Enedis

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de servitudes envoyée par ENEDIS relative à l'affaire « C5 BOUYGUES TELECOM » concernant la mise en service de l'alimentation d'un relais de téléphone mobile (pylône) zone blanche sur la parcelle E 932 LA RASCLAOUZA.

Il demande au Conseil de bien vouloir lire la dite convention et de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

VALIDE la convention de servitudes envoyée par ENEDIS pour la mise en service de la dite alimentation.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis


